

Mairie Les Ressuintes
3 rue du Perche
Le Bourg
28340 LES RESSUINTES

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 15 SEPTEMBRE 2025 – 18H30

Présents : Mmes : CHEVREAU Kristell, FAYE Sigrid, SEVIN Pierrette, SUBLEMONTIER Stéphanie,
MM : PATRON Ludovic, SUBLEMONTIER Denis, THORAVAl Pascal

Excusés avant donné procuration : Mme HAIE Marie-José à Mme FAYE Sigrid, M. GILLAIZEAU
Manuel à Mme SUBLEMONTIER Stéphanie

A été nommé secrétaire : M. PATRON Ludovic

ORDRE DU JOUR :

Approbation du procès-verbal de la précédente réunion
Tarifs du gîte communal
Travaux de mise en conformité d'électricité

Ouverture de la séance : 18H40

1) Approbation du procès-verbal de la dernière réunion

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, DÉCIDE d'approuver le procès-verbal du Conseil Municipal du 11 juillet 2025.

A l'unanimité (pour : 8 contre : 0 abstentions : 0)

2) Tarif du gîte communal

Madame le Maire rappelle les tarifs actuels de location du gîte pour la saison actuelle et les saisons à venir :

	1	2	3	4	5	6	7
Basse saison	105 €	205 €	295 €	370 €	440	500	550
Moyenne saison	95 €	180 €	260 €	335 €	405	465	515
Haute saison	115 €	225 €	325 €	415 €	495	565	615

Ces tarifs incluent la consommation du gaz.

Location de draps : Lit 2 personnes (draps, traversin, oreillers) 7 €
Lit 1 personnes (draps, traversin, oreiller) 5 €

Forfait ménage fin de séjour : inclus dans le prix de la location

Electricité : 8 KW H par jour X nombre de jours de location sont gratuits, au-delà facturation au tarif en vigueur (relevé de compteur)

Animaux admis sur demande : 25 €

Caution : 150 € à l'arrivée

Majoration d'utilisation de la salle communale : 80 €

L'utilisation se fait du samedi au dimanche en même temps que la location du gîte.

Suite à une demande, la mise en place d'un forfait ménage de mi-séjour est proposé. Ce dernier inclurait un ménage d'appoint et un changement des draps et serviettes pour un montant de 50 €. Ce service peut être sélectionné plusieurs fois pendant les longs séjours.

Il est proposé également de mettre en place un service de location de linge de toilettes pour un montant de 5€ par personne.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal ACCEPTE de mettre en place un service de forfait ménage mi-séjour d'un montant de 50 € et un service de location de linge de toilettes d'un montant de 5 € par personne.

A la majorité (pour : 6 contre : 0 abstentions : 1 pour le linge de toilettes)

Arrivé de Denis Sublemontier à 18h54

3) Travaux de conformité « électricité »

Madame le Maire rappelle les travaux de conformité d'électricité à effectuer dans la mairie, le gîte et les garages suite au rapport annuel de Dekra.

Trois devis ont été demandés à des entreprises.

Actuellement deux ont été reçus :

- RM ELEC 27 d'un montant de 3624,52 € TTC
- ENTREPRISE LE BRUN d'un montant de 9807,60 € TTC

Les conseillers demandent à ce qu'un troisième devis soit étudié afin de valider les travaux à effectuer.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal DECIDE de ne pas statuer sur les travaux à réaliser pour le moment dans l'attente du troisième devis.

Une délibération sera prise lors de la prochaine réunion du conseil municipal.

A l'unanimité (pour : 9 contre : 0 abstentions : 0)

Envoyé en préfecture le 21/11/2025

Reçu en préfecture le 21/11/2025

Publié le



ID : 028-212803142-20251114-20251114_1-DE

Informations et Questions diverses

-Terrain communal : une demande a été effectuée pour louer le terrain communal où se trouve l'antenne FREE, cela a des fins de chasse. Dans l'immédiat le conseil refuse cette proposition et veut exploiter d'autres pistes d'usages pour ce terrain .

-Arbres devant la mairie : un devis est en cours pour l'élagage des tilleuls du parking de la mairie.

- Réfection plafond secrétariat mairie : attente d'un 3ème devis pour les travaux du plafond suite aux dégâts subis en juin. Attente du prix d'indemnisation de l'assurance pour orienter le choix d'un remplacement complet ou de juste réparer la zone touchée.

- Curage de la mare : devis en cours pour nettoyer et curer la marre communal de la bêchetière. Un deuxième devis est demandé.

- Des devis ont été réalisés chez AEM pour acheter du matériel : taille haie et tronçonneuse. Le devis pour du matériel thermique va être validé par Mme le maire.

- Aboiements des chiens : il est demandé que les propriétaires de chiens fassent le nécessaire pour faire cesser les aboiements excessifs de leurs chiens comme par exemple avec un boîtier à ultrasons.

- Repas des aînés fixé au 7 décembre 2025 et Noël des enfants fixé au 14 décembre 2025

FIN DU CONSEIL : 20H30

Le secrétaire de séance,

Ludovic PATRON

Le Maire,

Kristell CHEVREAU

